

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le jeudi 12 mai 2022

LA VILLE DE BELFORT LABELLISÉE « VILLE À VÉLO DU TOUR DE FRANCE »

Par Pierre-Jérôme Collard, adjoint au maire chargé du sport et des relations avec les clubs sportifs



C'est officiel ! La Ville de Belfort vient d'obtenir le label « Ville à Vélo du Tour de France » par ASO, l'organisateur du Tour de France.

Cette annonce intervient en pleine opération nationale « mai à vélo », dans laquelle la Ville de Belfort s'est impliquée en organisant la fête du vélo pendant l'Enduro VTT.

La Ville de Belfort obtient le label « 3 vélos »

Dans le cadre de son programme de promotion de la mobilité douce « L'avenir à Vélo », le Tour de France a lancé en 2021 le label « Ville à Vélo du Tour de France ».

Cette distinction met en lumière les actions des collectivités qui s'engagent fortement dans une dynamique positive de promotion de la pratique du vélo (sport, loisirs, du quotidien).

La Ville de Belfort, très impliquée pour le développement de la pratique du vélo, a reçu le label 3 vélos pour sa politique de promotion du vélo engagé.



Les labellisations correspondent à :

- ✓ **1 vélo** : collectivité ayant démontré une volonté de promouvoir la pratique
- ✓ **2 vélos** : collectivité ayant une politique de promotion du vélo structurée
- ✓ **3 vélos** : collectivité ayant une politique de promotion du vélo engagée
- ✓ **4 vélos** : collectivité ayant une politique de promotion du vélo exemplaire

Quelques chiffres :

- 34 villes candidates
- 5 villes ont obtenu 1 vélo
- 14 villes ont obtenu 2 vélos
- 11 villes ont obtenu 3 vélos
- 3 villes ont obtenu 4 vélos

Des actions concrètes pour le développement de la pratique du vélo à Belfort

La Ville de Belfort œuvre à la fois pour la pratique cyclable sportive et celle du quotidien. Ses différents labels en témoignent : « Terre de jeux 2024 », « Ville et Territoire vélotouristique », « Ville active et sportive ».

Grâce à ses plans actions, la Ville de Belfort a développé un réseau structuré d'itinéraires cyclables. Avec 40 kilomètres de pistes cyclables, les Belfortains bénéficient d'un cadre propice à la balade, au sport ou au déplacement en toute sécurité : arceaux sur le domaine public, abris sécurisés, service de vélos en libre-service.

La Ville dispose d'une charte d'aménagement des espaces publics qui est utilisée dans le cadre des projets d'aménagements cyclables et facilite la cohérence de leur conception.

Avant



Traversée de la rue Georges-Sand

Après



La sécurisation des déplacements à vélo participe à l'amélioration générale des conditions de déplacement, ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des riverains.

Développer l'apprentissage du vélo

Belfort est très engagée dans l'apprentissage de la pratique du vélo chez les plus jeunes.

Elle met en place des programmes d'apprentissage à l'école comme « Savoir rouler à vélo » ou « Cycle vélo à l'école » animé par les éducateurs sportifs de la Ville ou encore des stages de VTT.

Elle disposera bientôt d'une piste d'apprentissage du code de la route à vélo, située à l'entrée du parc Mitterrand.

Belfort, terre de vélo

Belfort soutient très activement le vélo sportif, notamment à travers des subventions auprès des associations belfortaines pour l'organisation de manifestations et d'événements de portée nationale et internationale.

La Ville de Belfort a candidaté, une nouvelle fois, à l'accueil du Tour, en 2023.

